

Reboost

Introduction

Plusieurs initiatives fédérales ont été lancées sous le nom Reboost à la fin de la saison 2020-2021 pour relancer l'activité billard durement touchée par la pandémie Covid. La plus significative, appelée Reboost 3, visait à aider les clubs dans la reconquête des licenciés perdus grâce à un système d'aides économiques liées à la prise de licences. Ces aides pouvaient permettre aux clubs d'avoir des tarifs attractifs, d'améliorer la salle, etc.

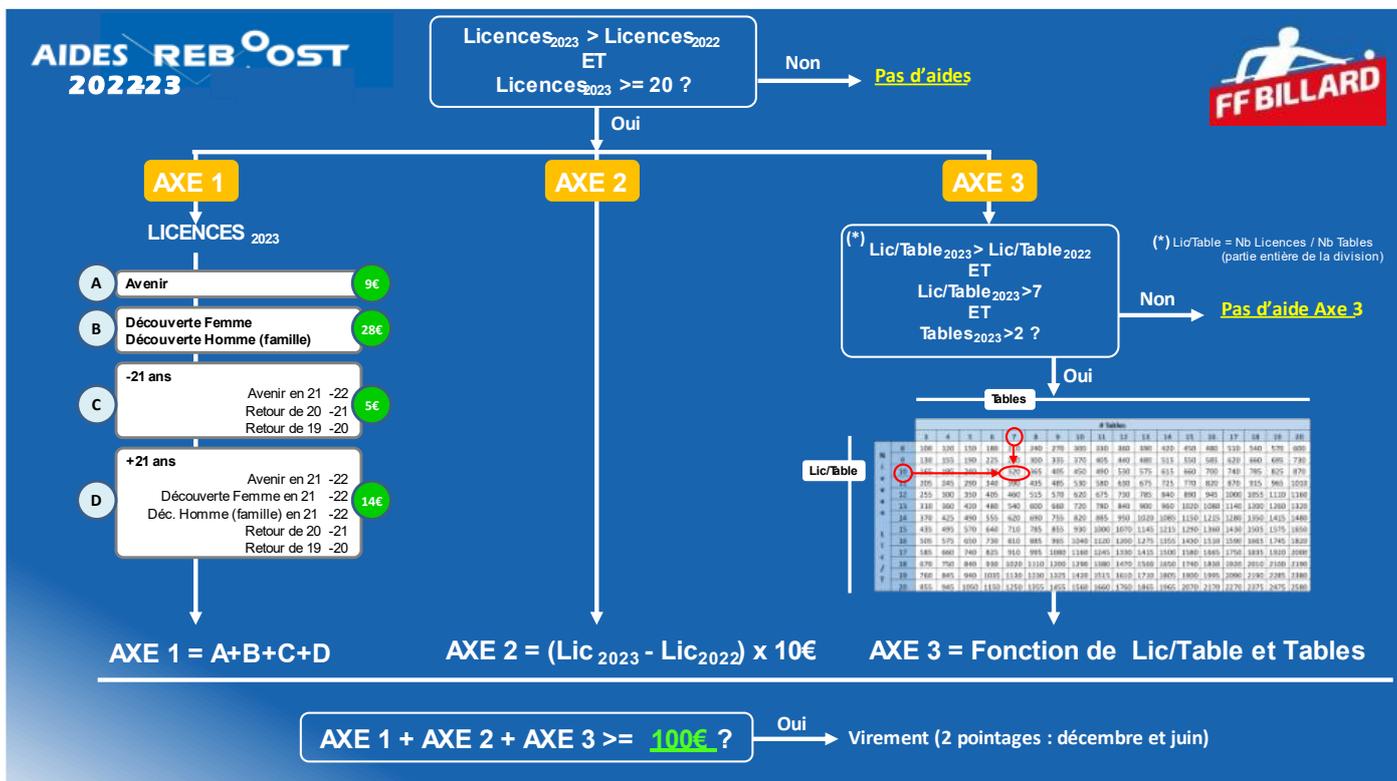
Les objectifs de Reboost pour la saison 2021-22 étaient les suivants :

- Retrouver le plus vite possible le niveau de licences record obtenu dans la saison 2019-20 (nous avons 16192 licences en 2019-20 et seulement 12851 (-3341) en 2020-21)
- Diversifier les publics, attirer plus de jeunes et de féminines
- Densifier la pratique, c'est-à-dire le nombre de licenciés par billard, gage de stabilité/pérennité pour un club

Cette saison le dispositif Reboost a été reconduit tout en modifiant partiellement les mécanismes qui débloquaient les aides. Les 5 objectifs retenus pour la saison 2022-2023 étaient les suivants :

1. **Diversifier** (en particulier rajeunir et féminiser)
2. **Fidéliser** (en particulier les jeunes et femmes qui nous ont rejoint cette saison)
3. **Retrouver** ceux qui nous ont quitté en 2019-20 et 2020-21
4. **Augmenter** le nombre de licenciés
5. **Pérenniser** nos clubs

Le dispositif 2022-23 est synthétisé dans l'image ci-dessous



Reboost saison 2022-2023 (analyse à mi-avril)

Dès à présent on peut dire que les objectifs initiaux de Reboost ont été largement atteints, celui du nombre de licences en particulier. Non seulement nous avons comblé le déficit enregistré fin 2021 mais nous avons largement dépassé le record de juin 2020. La saison devrait se terminer avec environ 17450 licenciés.

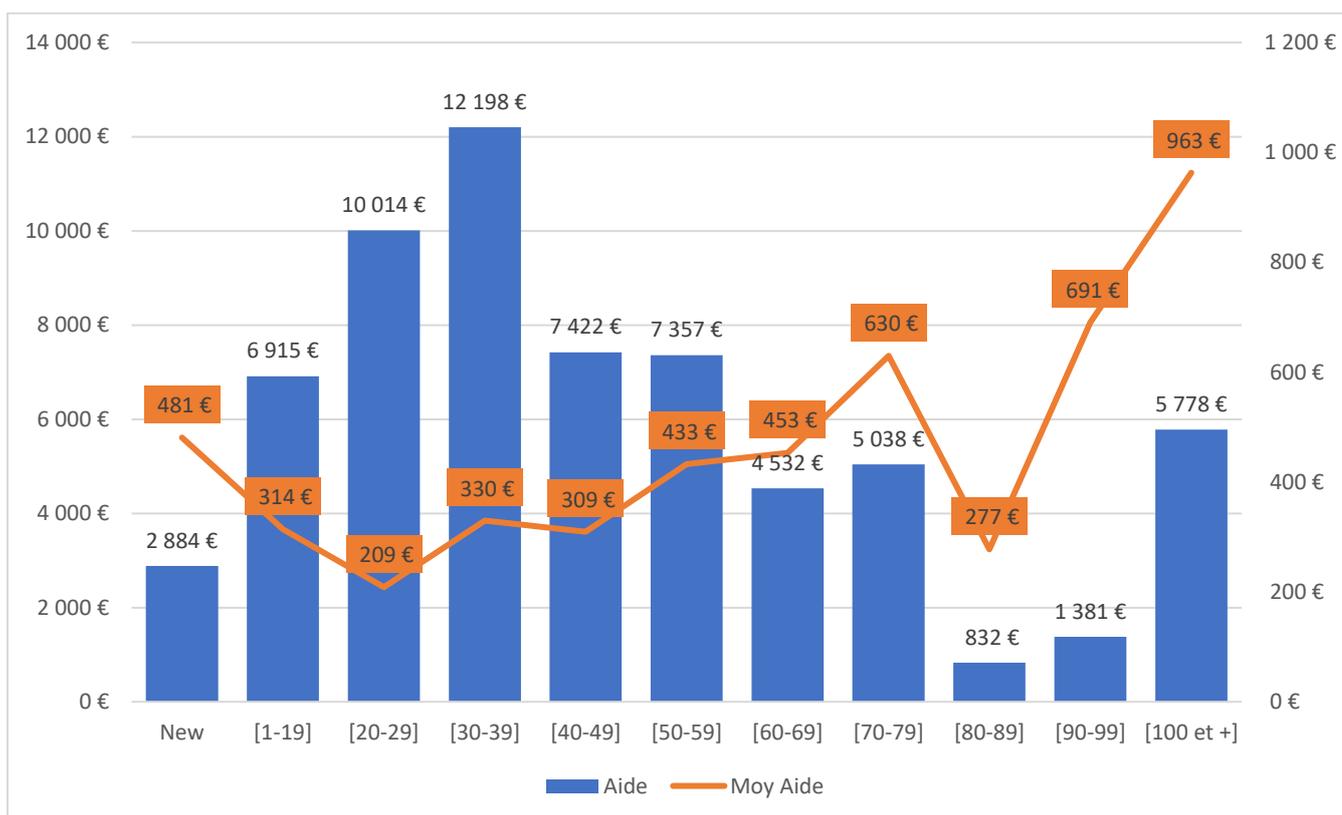
Les principaux indicateurs liés à Reboost sont les suivants

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023)
Licences	16912	12851	15761	17450
Licenciés/Club	28,2	23,1	28,8	31,2
Licenciés/Table	4,8	3,9	4,9	5,3
% des clubs avec moins de 20 licenciés	43,4%	49,6%	37,6%	36,4%
% Jeunes (U21/Avenir)	8%	6,5%	9%	9%
% Femmes	7%	6,7%	8,6%	8,9%

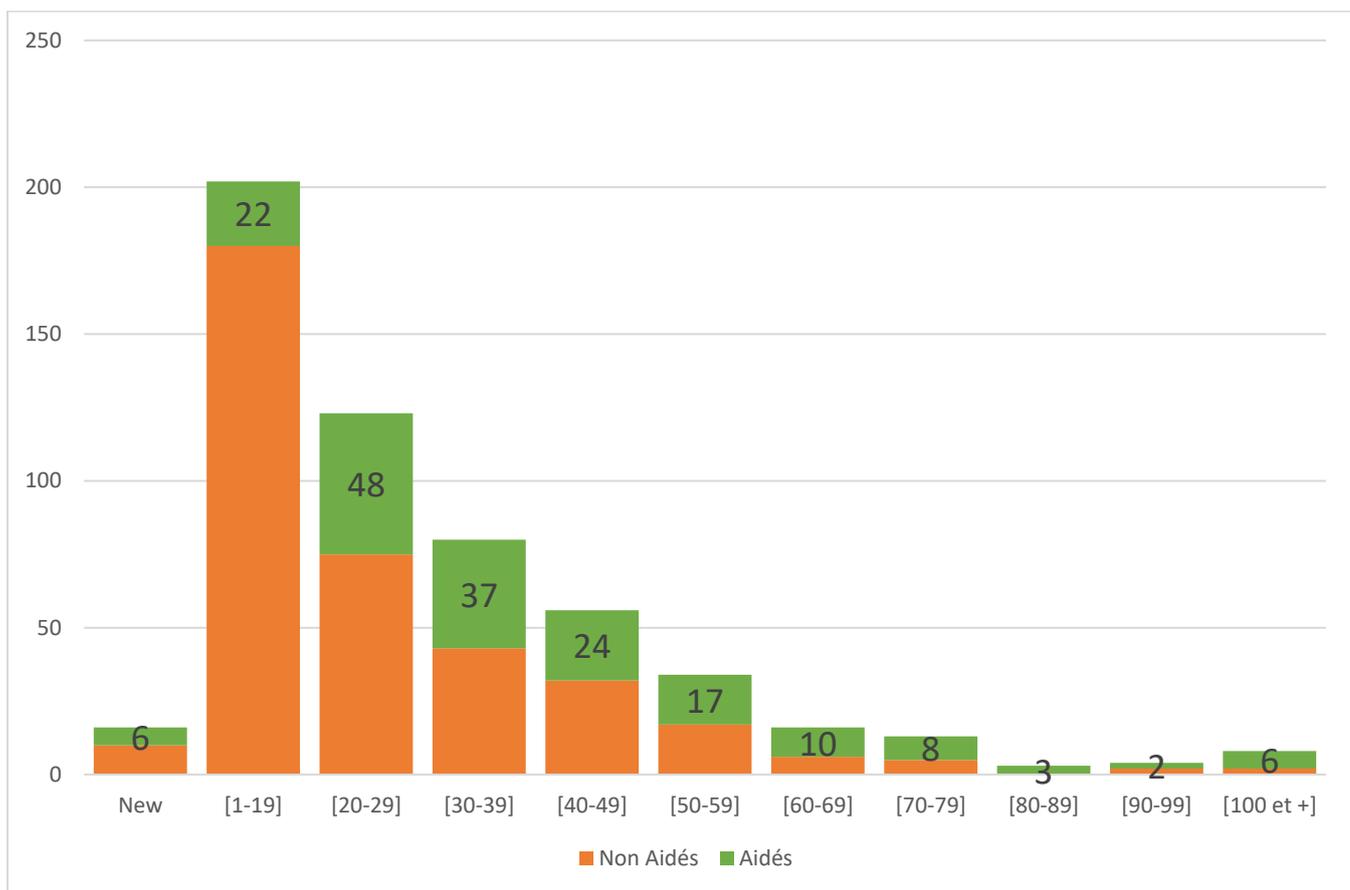
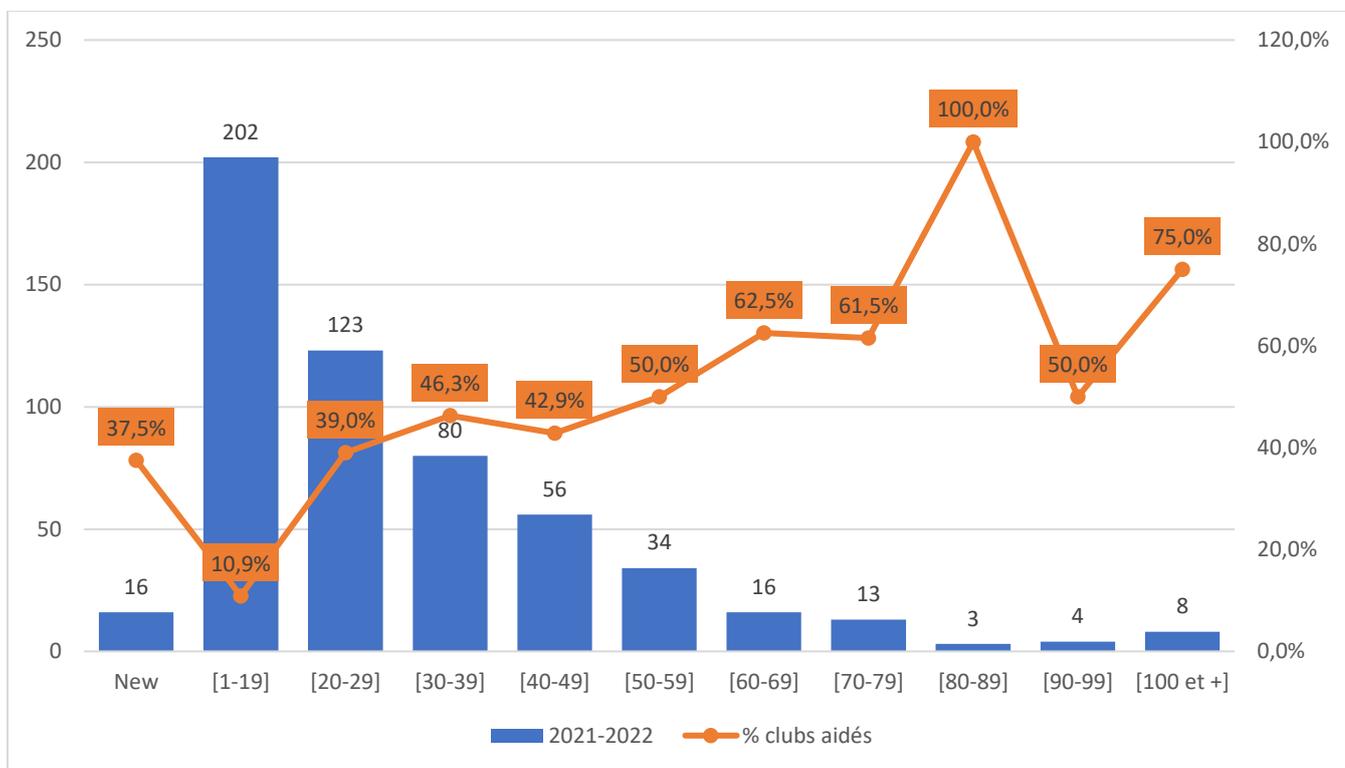
Aides

Cette saison les aides ont été moins importantes que celles de la saison dernière (environ 1/5). A mi-avril, environ 64000€ d'aides ont déjà été débloqués pour 183 clubs bénéficiaires, soit 351€ par club en moyenne.

Le graphique ci-dessous montre les montants et la moyenne par club en fonction de la catégorie des clubs. Les clubs sont catégorisés par rapport à leur nombre de licenciés en début de saison.



Les deux graphiques ci-dessous montrent le nombre de clubs de chaque catégorie en début de saison et le pourcentage et le nombre de ceux-ci qui ont reçu des aides.



Analyse des 3 axes pour débloquer des aides

Axe 1

L'axe 1 prévoit le dispositif économique suivant :

- Remboursement de l'intégralité de la licence pour
 - Avenir
 - Découverte Femme
 - Découverte Homme (si un autre membre de la famille était licencié dans le club)
- 5€ pour chaque licence avenir 2021-22 fidélisée comme licence -21 ans en 2022-23
- 14€ pour chaque licence découverte (femme ou homme dans le cas d'un regroupement familiale) 2021-22 fidélisée comme licence +21 ans en 2022-23
- 5€ pour chaque licence jeune et 14€ pour chaque licence +21 ans perdue dans les années covid (2019-20 et 2020-21) retrouvée en 2022-23

L'axe 1 a débloqué (pour l'instant) 28936€ et touché 182 clubs

Les résultats de l'axe 1 ont été les suivants

	Licences
Avenir	770 (862 fin 21-22)
Découverte Femme	411 (451 fin 21-22)
Découverte Homme (famille)	274 (253 fin 21-22)
Fidélisation Avenir 21-22	378 (43,9%)
Fidélisation Découverte Femme 21-22	242 (53,7%)
Fidélisation Découverte Homme (famille) 21-22	137 (54,2%)
Retour Covid jeunes	40
Retour Covid adultes	646

Axe 2

L'axe 2 prévoit 10€ par licence de plus par rapport à la saison précédente avec les conditions que le club ait augmenté le nombre de licences et atteint au moins 20 licences

L'axe 2 a débloqué (pour l'instant) 19590€ et touché 183 clubs

Axe 3

L'axe 3 attribue des aides en fonction du ratio Licenciés/Table d'un club à condition que ce ratio (entier) ait augmenté et que le club dispose d'au moins 3 tables selon le tableau ci-dessous

		# Tables																	
		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Niveau	8	100	120	150	180	210	240	270	300	330	360	390	420	450	480	510	540	570	600
	9	130	155	190	225	260	300	335	370	405	440	480	515	550	585	620	660	695	730
	10	165	195	240	280	320	365	405	450	490	530	575	615	660	700	740	785	825	870
	11	205	245	290	340	390	435	485	530	580	630	675	725	770	820	870	915	965	1010
	12	255	300	350	405	460	515	570	620	675	730	785	840	890	945	1000	1055	1110	1160
	13	310	360	420	480	540	600	660	720	780	840	900	960	1020	1080	1140	1200	1260	1320
	14	370	425	490	555	620	690	755	820	885	950	1020	1085	1150	1215	1280	1350	1415	1480
	15	435	495	570	640	710	785	855	930	1000	1070	1145	1215	1290	1360	1430	1505	1575	1650
	16	505	575	650	730	810	885	965	1040	1120	1200	1275	1355	1430	1510	1590	1665	1745	1820
	17	585	660	740	825	910	995	1080	1160	1245	1330	1415	1500	1580	1665	1750	1835	1920	2000
Lic/T	18	670	750	840	930	1020	1110	1200	1290	1380	1470	1560	1650	1740	1830	1920	2010	2100	2190
	19	760	845	940	1035	1130	1230	1325	1420	1515	1610	1710	1805	1900	1995	2090	2190	2285	2380
	20	855	945	1050	1150	1250	1355	1455	1560	1660	1760	1865	1965	2070	2170	2270	2375	2475	2580

L'axe 3 a débloqué (pour l'instant) 15825€ et touché 52 clubs

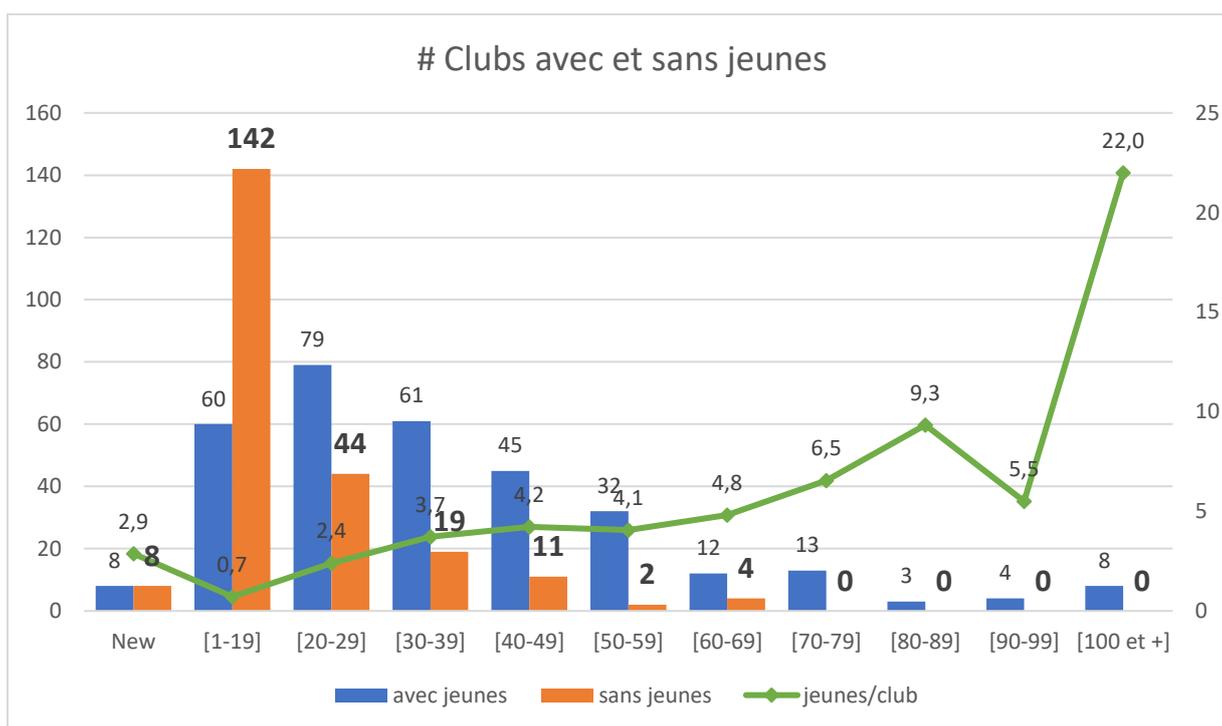
Les Clubs et les jeunes

Le rajeunissement des effectifs est un objectif clé pour notre fédération, inscrit dans le programme fédéral et demandé par le ministère. Le graphique ci-dessous montre, dans les différentes catégories de clubs, le nombre de ceux qui ont des jeunes U21 et ceux qui n'en ont pas.

70% des 202 clubs de moins de 20 licenciés n'ont recruté **aucun jeune** (41,4% toute catégorie confondue). La courbe donne le nombre moyen de jeunes par club dans les différentes catégories de clubs.

Si on regarde par type de club les pourcentages de clubs sans jeunes sont :

- Clubs Carambole : 49,8%
- Clubs Billards à Poches : 39%
- Clubs Mixtes : 28%
- Global : 41,8%



En ce qui concerne le pourcentage de jeunes dans les effectifs il y a de grosses disparités d'une ligue à l'autre. Si la moyenne nationale se situe à 8,8%, la Normandie et l'Occitanie ne vont pas au-delà de 5,8%. Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes ne font pas mieux que 6,8 et 6,4%.

Dans le peloton de tête la Guadeloupe, la Réunion, le Grand Est, la Bretagne et les Hauts de France qui dépassent largement les 10%.

LIGUES	% Jeunes
Auvergne-Rhône-Alpes	6,4%
Bourgogne-Franche-Comté	8,0%
Bretagne	12,2%
Centre-Val de Loire	8,7%
Corse	6,7%
Grand-Est	10,6%
Guadeloupe	61,5%
Martinique	0,0%
Hauts-de-France	13,9%
Île-de-France	7,0%
Méditerranée	7,7%
Normandie	5,8%
Nouvelle-Aquitaine	6,8%
Occitanie	5,8%
Pays de la Loire	8,9%
Réunion	11,6%
TOTAL	9,0%

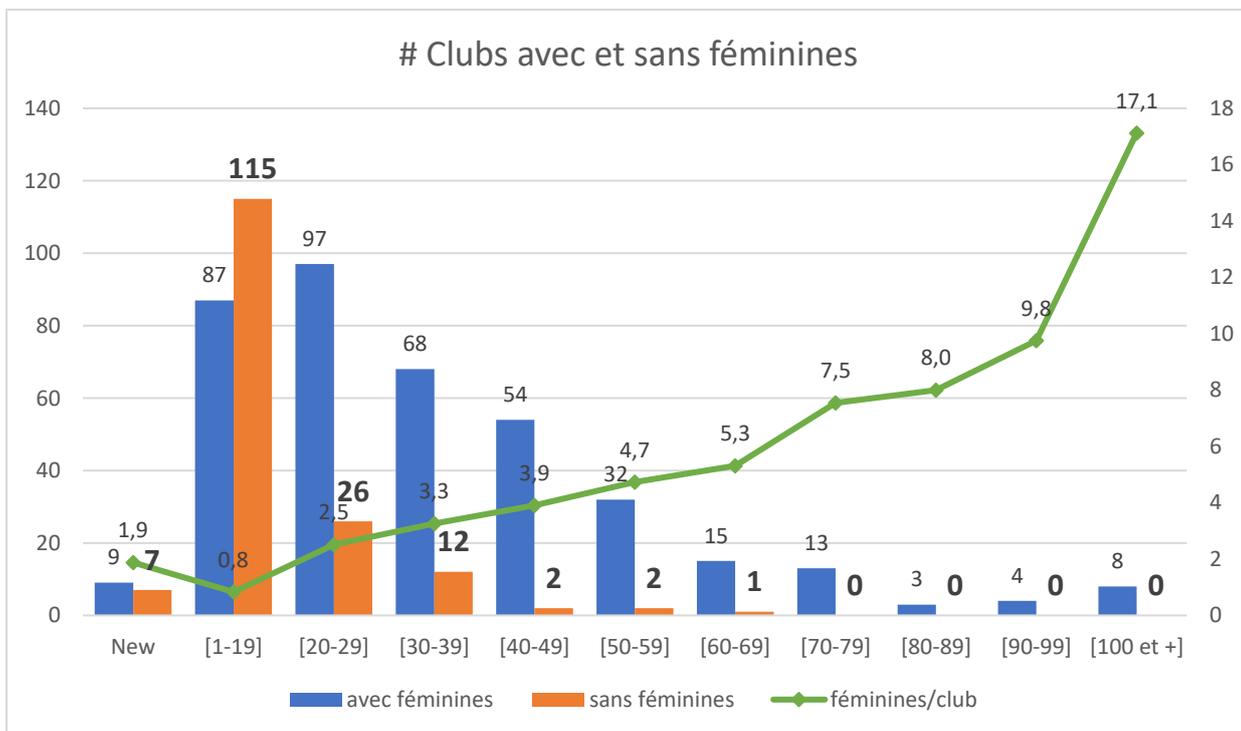
Les Clubs et les féminines

La féminisation est un autre objectif clé de la FFBillard. Le graphique ci-dessous montre, dans les différentes catégories de clubs, le nombre de ceux qui ont des féminines et ceux qui n'en ont pas.

57% des 202 clubs de moins de 20 licenciés n'ont recruté **aucune féminine** (29,7% toute catégorie confondue). La courbe donne le nombre moyen de féminines par club dans les différentes catégories de clubs.

Si on regarde par type de club les pourcentages de clubs sans féminines sont :

- Clubs Carambole : 40,7%
- Clubs Billards à Poches : 24,4%
- Clubs Mixtes : 15,9%
- Global : 30,6%



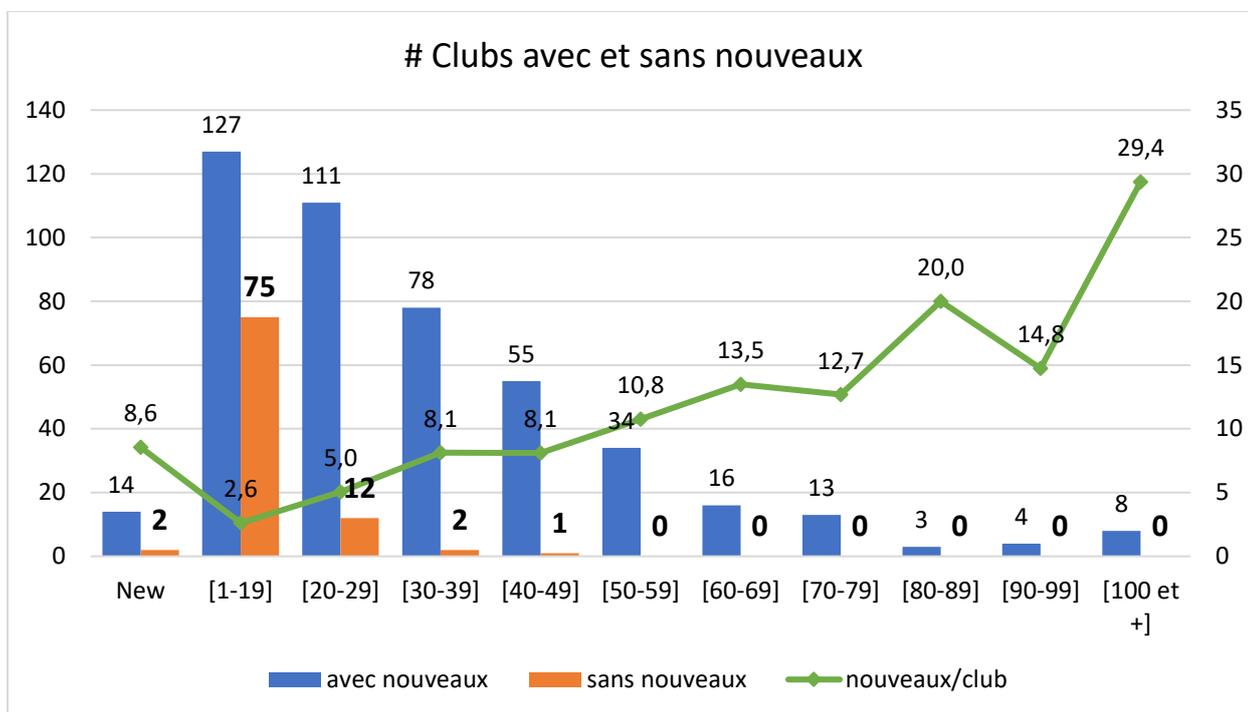
En ce qui concerne la féminisation des effectifs il y a de grosses disparités d'une ligue à l'autre. Si la moyenne nationale se situe à 8,88%, la Normandie ne va pas au-delà de 6,8%. Pays de la Loire et Ile de France s'arrêtent à 7,7% et 7,6%. Par contre l'Occitanie atteint les 10% suivie de près par Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche Comté et Centre Val de Loire et Corse. La Réunion et encore plus la Guadeloupe font beaucoup mieux.

LIGUES	% de femmes
Auvergne-Rhône-Alpes	9,8%
Bourgogne-Franche-Comté	9,8%
Bretagne	8,9%
Centre-Val de Loire	9,8%
Corse	10,0%
Grand-Est	8,9%
Guadeloupe	53,8%
Martinique	0,0%
Hauts-de-France	9,0%
Île-de-France	7,6%
Méditerranée	9,2%
Normandie	6,8%
Nouvelle-Aquitaine	8,4%
Occitanie	10,1%
Pays de la Loire	7,7%
Réunion	12,4%
TOTAL	8,88%

Les Clubs et les nouveaux

Le renouvellement des effectifs est fondamental pour la survie de nos clubs. Le graphique ci-dessous montre, dans les différentes catégories de clubs, le nombre de ceux qui ont des nouveaux et ceux qui n'en ont pas.

37% des 202 clubs de moins de 20 licenciés n'ont recruté **aucun nouveau** (17,5% toute catégorie confondue). La courbe donne le nombre moyen de nouveaux par club dans les différentes catégories de clubs.



Si on regarde par type de club les pourcentages de clubs sans nouveaux sont :

- Clubs Carambole : 20,4%
- Clubs Billards à Poches : 24,4%
- Clubs Mixtes : 6,2%
- Global : 18%

Clubs sans jeunes ni féminines ni nouveaux

59 clubs (10,7% du total) n'ont parmi leurs licenciés ni jeunes ni féminines ni nouveaux !

52 de ces 59 clubs sont des clubs de moins de 20 licenciés.

Augmentation des licences

L'augmentation des licences a été spectaculaire cette saison faisant suite à la belle reprise qui avait débuté la saison dernière.

A la fin de cette saison nous aurons atteint le niveau record d'environ 17400 licences et peut-être même d'avantage. Il s'agit d'au moins 1200 licences de plus de la saison record 2019-2020 (16192).

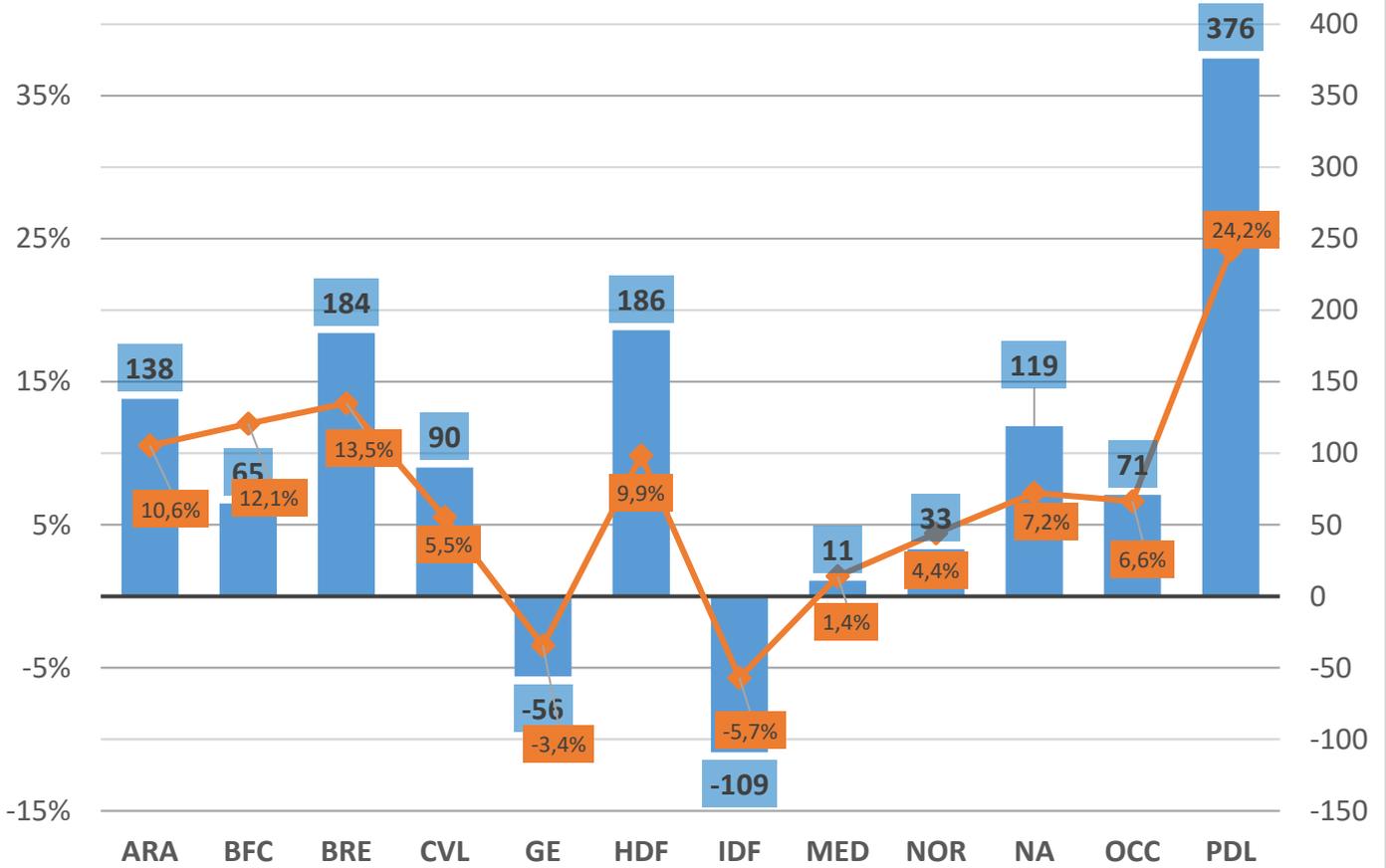
Nous aurons battu le record historique dans toutes les disciplines (du moins depuis 2013).

Le résultat ligue par ligue est évidemment plus diversifié. Voici 2 graphiques, l'un avec les licences actuelles par rapport à la fin de la saison passée et l'autre avec les licences actuelles par rapport à fin juin 2020 (saison record)



Mars 2023 vs fin saison 2019-2020

Delta Licences % Diff



Conclusions

L'opération est un franc succès sur le plan quantitatif. Nous avons fait mieux et plus vite qu'espéré dans notre but de récupérer les licenciés perdus en 2020-21. La nécessité de faire des statistiques poussées nous a conduit aussi à mieux nous connaître.

Force est de constater par contre que cette analyse plus fine de la réalité du billard sur notre territoire met en évidence des aspects préoccupants.

- L'âge moyen de nos licenciés reste très élevé surtout dans le Carambole
- Encore 202 clubs sur 555 ont moins de 20 licenciés
- Le taux d'occupation du matériel (nombre de licenciés par table) reste en moyenne très faible
 - Seulement 1 club sur 3 a un ratio Licenciés/Table supérieur à 5
- Le % de jeunes, autour de 9%, reste faible
 - 50% de nos jeunes sont dans 10% de nos clubs
 - 80% de nos jeunes sont dans 27% de nos clubs
 - 2 clubs sur 5 n'ont aucun jeune
- Le % de féminines, autour de 9%, reste faible
 - 50% de nos féminines sont dans 14% de nos clubs
 - 80% de nos féminines sont dans 33% de nos clubs
 - 1 club sur 3 n'a aucun féminine

Si le nombre de licenciés reste un indicateur fondamental de la santé de notre fédération pour sa pérennité sur le plan économique, la priorité absolue doit être donnée au rajeunissement et à la féminisation tant en nombre qu'en animation sportive dédiée.

De ces conclusions dérivent donc les changements que nous avons introduit pour la dernière saison de l'olympiade.

Reboost saison 2023-2024

La FFBillard s'était engagé à inscrire le dispositif Reboost dans la durée et donc à le maintenir pendant l'olympiade qui se terminera avec la saison 2023-2024.

L'effort économique déjà consenti ainsi que l'analyse faite précédemment et ses conclusions nous conduisent affiner le dispositif pour cibler les priorités fédérales.

L'objectif unique de Reboost 2023-24 sera **Rajeunissement** et **Féminisation** décliné en :

- Recrutement de nouveaux jeunes et féminines
- Fidélisation des nouvelles recrues de la saison passée

Nous conservons, pour faciliter la compréhension, la structure en 3 axes

- **Prérequis globaux pour débloquer les aides**
 - Avoir atteint un nombre de licences supérieur au plus haut des 2 dernières saisons (2021-2022 et 2022-23)
 - Avoir atteint au moins 20 licenciés
- **Axe 1**
 - 9€ pour toute licence avenir
 - 28€ pour toute licence découverte femme
 - 5€ pour toute fidélisation d'une licence avenir 2022-23
 - 14€ pour toute fidélisation d'une licence découverte femme 2022-23
- **Axe 2**
 - 10€ pour toute licence supplémentaire par rapport au plus haut des 2 dernières saisons (2021-2022 et 2022-23)
- **Axe 3**
 - Il faut avoir au moins 3 tables
 - On utilise la valeur du rapport Licenciés/Table (**L/T**). Elle correspond au résultat de la division entière entre le nombre de licenciés et le nombre de tables (exemple 34 licences et 5 tables, $L/T = 6,8$ on retient donc 6)
 - **L/T₂₀₂₄** doit être d'au moins 8 et être supérieur à la valeur la plus haute obtenue dans les 2 saisons 2021-22 et 2022-23, c'est-à-dire $L/T_{2024} > \max(L/T_{2022/23})$
 - Si les 2 conditions ci-dessus sont réunies, on applique un facteur multiplicateur aux aides Axe1 + Axe 2 de la façon suivante
 - Si $L/T_{2024} \geq 8$ et $L/T_{2024} - \max(L/T_{2022/23}) = 1 \rightarrow$ facteur 1,1 (+10%)
 - Si $L/T_{2024} \geq 8$ et $L/T_{2024} - \max(L/T_{2022/23}) > 1 \rightarrow$ facteur 1,2 (+20%)

En conclusion, si les prérequis sont satisfaits, en appliquant les éléments définis ci-dessus on détermine donc un montant d'aide de base **A = (Axe1 + Axe2) x facteur Axe 3**.

Pour booster l'objectif de rajeunissement et féminisation nous introduisons un deuxième facteur multiplicateur en fonction du % de jeunes et féminines dans le club.

- Prérequis pour pouvoir prétendre au boost
 - Avoir au moins 10% de jeunes **ET** 10% de féminines (aujourd'hui c'est le cas pour 25% de nos clubs)
 - Soit **J+F** le pourcentage de jeunes + le pourcentage de féminines. Le 2^{ème} prérequis est que **J+F** doit avoir augmenté en 2023-24 par rapport au maximum obtenu dans les 2 saisons 2021-22 et 2022-23.
- Si c'est 2 prérequis sont satisfaits on applique les facteurs multiplicateurs suivants aux aides débloquées auparavant
 - $J+F \geq 20\%$: facteur 1,4
 - $J+F \geq 25\%$: facteur 1,5
 - $J+F \geq 30\%$: facteur 1,6
 - $J+F \geq 35\%$: facteur 1,7
 - $J+F \geq 40\%$: facteur 1,8
 - $J+F \geq 50\%$: facteur 2

Le montant final de l'aide sera donc $A' = A * \text{boost}$ soit $(\text{Axe1} + \text{Axe2}) \times \text{facteur Axe 3} \times \text{boost}$. Les aides ne seront débloquées que si $A' \geq 100\text{€}$.

L'image ci-dessous résume le dispositif 2023-2024.

AIDES REBOOST 2023-24



PREREQUIS : Licences₂₀₂₄ > Max (Licences_{2022 et 2023}) ET Licences₂₀₂₄ >= 20

A Avenir 9€

B Découverte Femme 28€

C -21 ans
Retour Avenir en 22-23 5€

D +21 ans
Retour Avenir en 22-23
Retour Découverte (F) en 22-23 14€

AXE 1 = A+B+C+D

AXE 2 = (Lic₂₀₂₄ - Max (Lic_{2022 et 2023})) x 10€

AXE 3 Si Tables₂₀₂₄ >2 et Lic/Table₂₀₂₄ >=8
Delta = Lic/Table₂₀₂₄ - Max (Lic/Table_{2022 2023})
Delta < 1 → Axe 3 = 1,0
Delta = 1 → Axe 3 = 1,1
Delta > 1 → Axe 3 = 1,2

Boost J = % JEUNES, F = % FEMININES
Boost = 1,0
Si J₂₀₂₄ >= 10% ET F₂₀₂₄ >= 10%
ET Si = J+F₂₀₂₄ > Max (J+F_{2022 2023})

J+F₂₀₂₄ >= 20% → Boost = 1,4
J+F₂₀₂₄ >= 25% → Boost = 1,5
J+F₂₀₂₄ >= 30% → Boost = 1,6
J+F₂₀₂₄ >= 35% → Boost = 1,7
J+F₂₀₂₄ >= 40% → Boost = 1,8
J+F₂₀₂₄ >= 50% → Boost = 2,0

AIDES = [**AXE 1** + **AXE 2**] x **AXE 3** x **Boost**

AIDES DOIT ETRE >= 100€